

Le rôle du feu dans la défense combinée

Autor(en): **Seethaler, Frank / Rochat, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **125 (1980)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le rôle du feu dans la défense combinée

Une étude du divisionnaire Frank Seethaler, adaptation française du colonel Pierre Rochat

Seconde partie

La première partie a paru dans la RMS N° de mai 80 et comprenait :

- *une introduction mettant en évidence que le feu est l'un des éléments de la défense combinée, au même titre que la défense pure et la mobilité ;*
- *le feu des positions défensives ;*
- *le feu des forces mobiles.*

Le feu des armes d'appui

L'appui de feu est fourni par toutes les variétés d'armes à trajectoire courbe, de même que par l'aviation d'appui au sol. Nous n'examinons pas ici l'appui réciproque des armes à trajectoire tendue durant l'attaque (nous l'avons fait brièvement en parlant du feu des forces mobiles). Nous laissons également de côté le feu de la DCA.

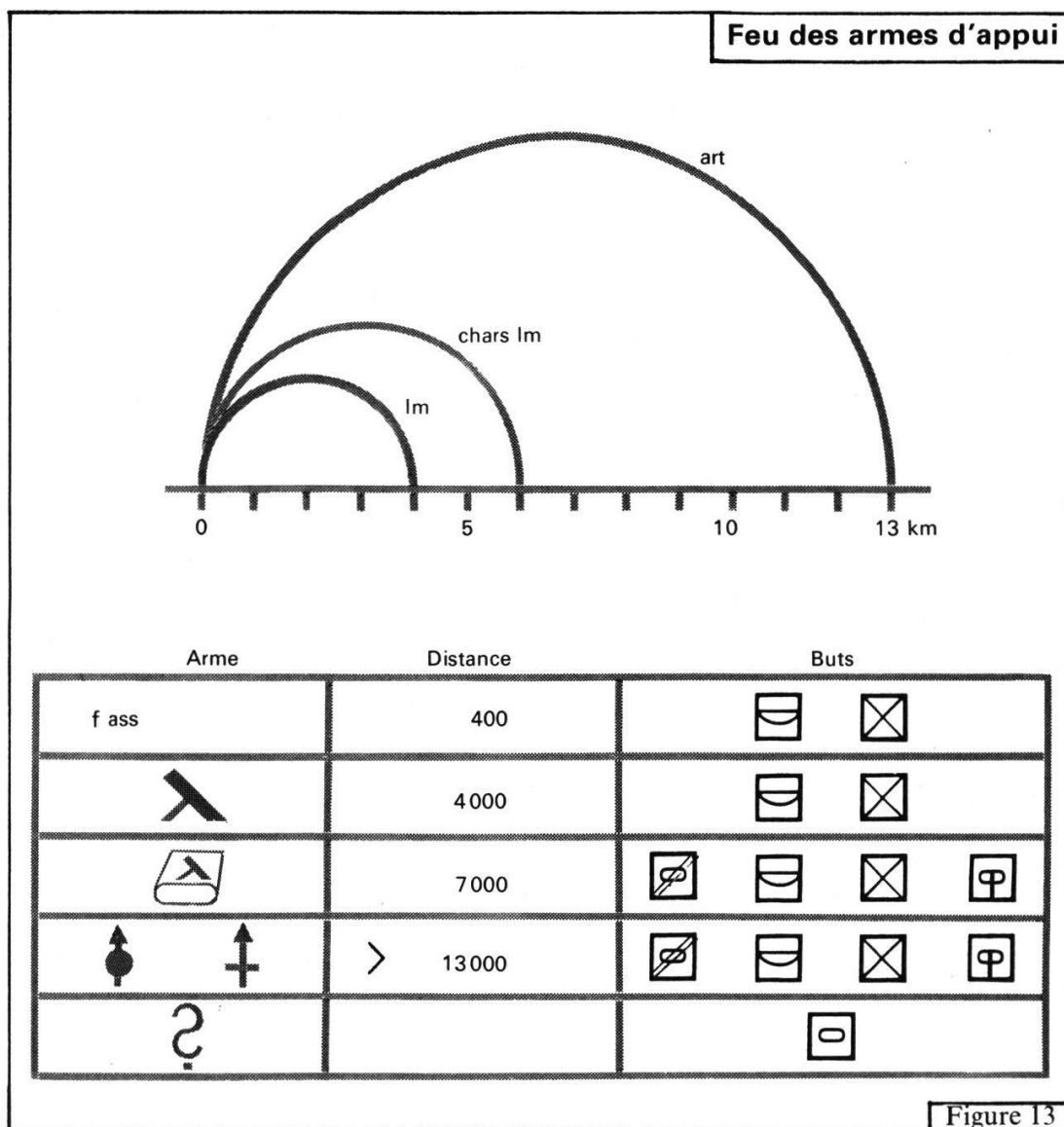
Les divers systèmes d'armes ne diffèrent guère entre eux du point de vue de l'utilisation tactique. Les différences se manifestent en ce qui concerne l'effet, la distance d'engagement et l'organisation (*fig. 13*).

Le problème cardinal que posent les armes à trajectoire courbe provient de ce qu'elles ne sont pas faites pour combattre des buts blindés et mobiles. Il faut donc leur donner des missions qui justifient leur engagement et les dépenses qu'il entraîne.

Considérons d'abord le benjamin des armes d'appui à trajectoire courbe, à savoir les grenades à fusil.

Elles ne sont efficaces, elles aussi, que contre des buts non protégés. Mais, grâce à leur souplesse et au fait qu'elles sont vite prêtes, leur collaboration est indispensable, surtout en terrains où la visibilité est médiocre.

L'analyse des moyens et des procédés de combat d'un adversaire mécanisé potentiel montre qu'il ne faut considérer comme buts mobiles et blindés à proprement parler que les échelons de combat, c'est-à-dire



les formations blindées et l'infanterie mécanisée, de même que l'artillerie blindée.

L'efficacité des armes à trajectoire courbe contre les chars et les obusiers blindés est restreinte. Les coups directs sont rares. En revanche, ces armes sont efficaces contre les véhicules blindés d'exploration et de transport. Si une section d'exploration mécanisée est prise sous le feu d'une batterie, on peut compter qu'un véhicule est mis hors de combat et que les autres doivent se retirer plus ou moins endommagés.

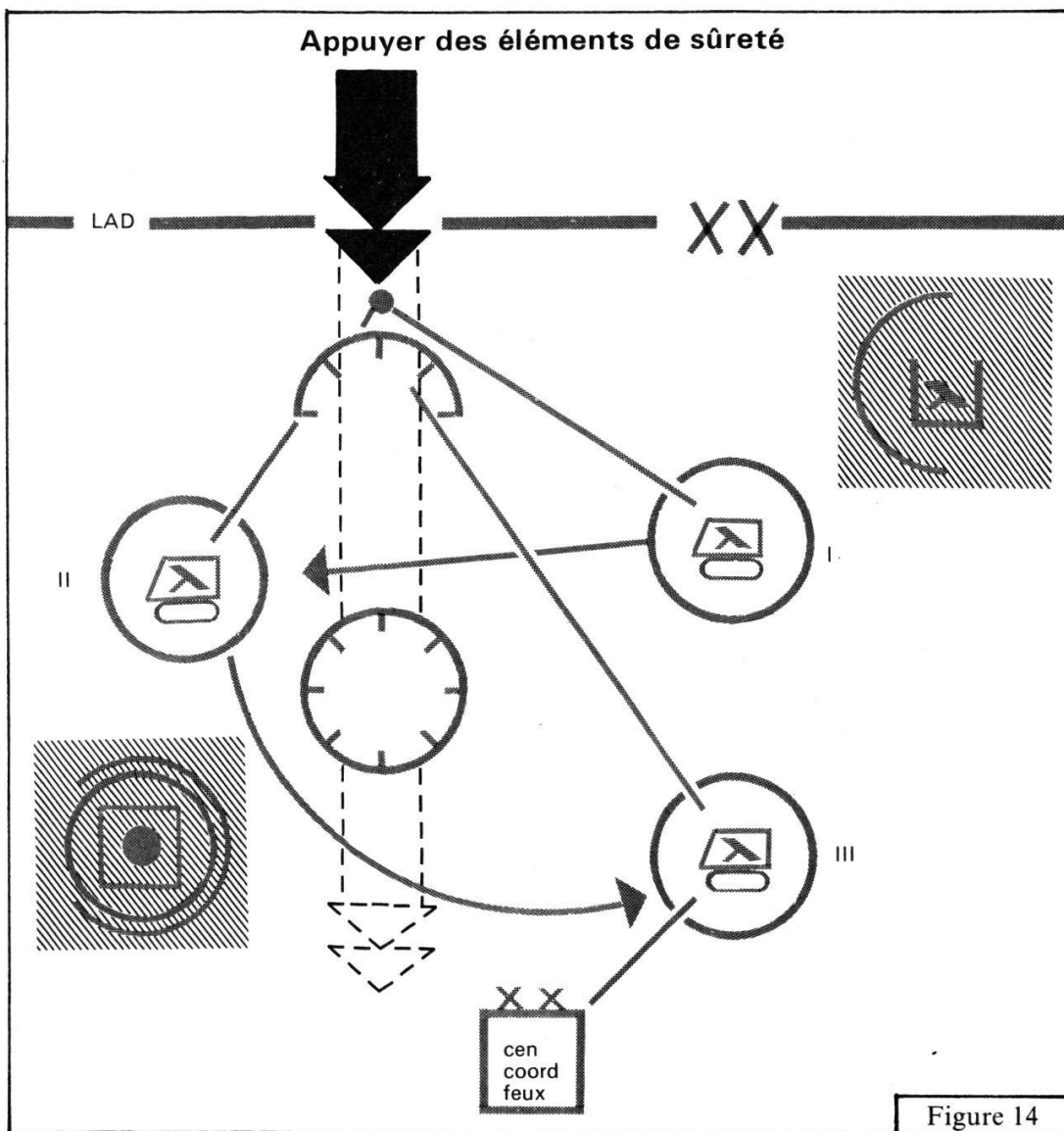
Mais venons-en à l'élément essentiel qui est l'utilisation tactique de l'appui de feu. Nous suivrons l'énumération des buts du feu, telle qu'elle

figure au chiffre 269 de la Conduite des Troupes, en l'accompagnant de quelques réflexions.

But numéro 1

Appui des éléments de sûreté et des autres troupes qui inaugurent le combat (fig. 14)

En principe, des éléments de sûreté tiennent sous leur contrôle des obstacles naturels faciles à surveiller, des passages obligés et des nœuds routiers à proximité de la limite avancée du secteur de défense.



A la tentation de rendre la phase initiale aussi coûteuse que possible pour l'adversaire s'oppose l'impératif de dévoiler aussi tard que possible le dispositif d'artillerie. Il convient alors de recourir aux possibilités bienvenues qu'offrent les unités de feu des lance-mines blindés de nos corps de troupe mécanisés et le groupe d'artillerie blindé. Ces moyens sont puissants, précis, robustes et mobiles, c'est-à-dire utilisables dans un large secteur, et difficiles à repérer.

Ces qualités font que les lance-mines de chars, de même que l'artillerie blindée, devraient être gardés en main de la division au cours de la phase initiale du combat défensif. Leur engagement centralisé permet de :

- dissimuler plus longtemps le dispositif d'artillerie,
- tromper et irriter l'adversaire,
- réduire sa capacité combative et son élan,
- éventuellement l'amener au comportement souhaité par nous.

Un autre avantage de l'engagement précoce des trajectoires courbes à partir de sources de feu mobiles est constitué par le fait que le commandement supérieur peut marquer d'emblée son influence sur la conduite du combat.

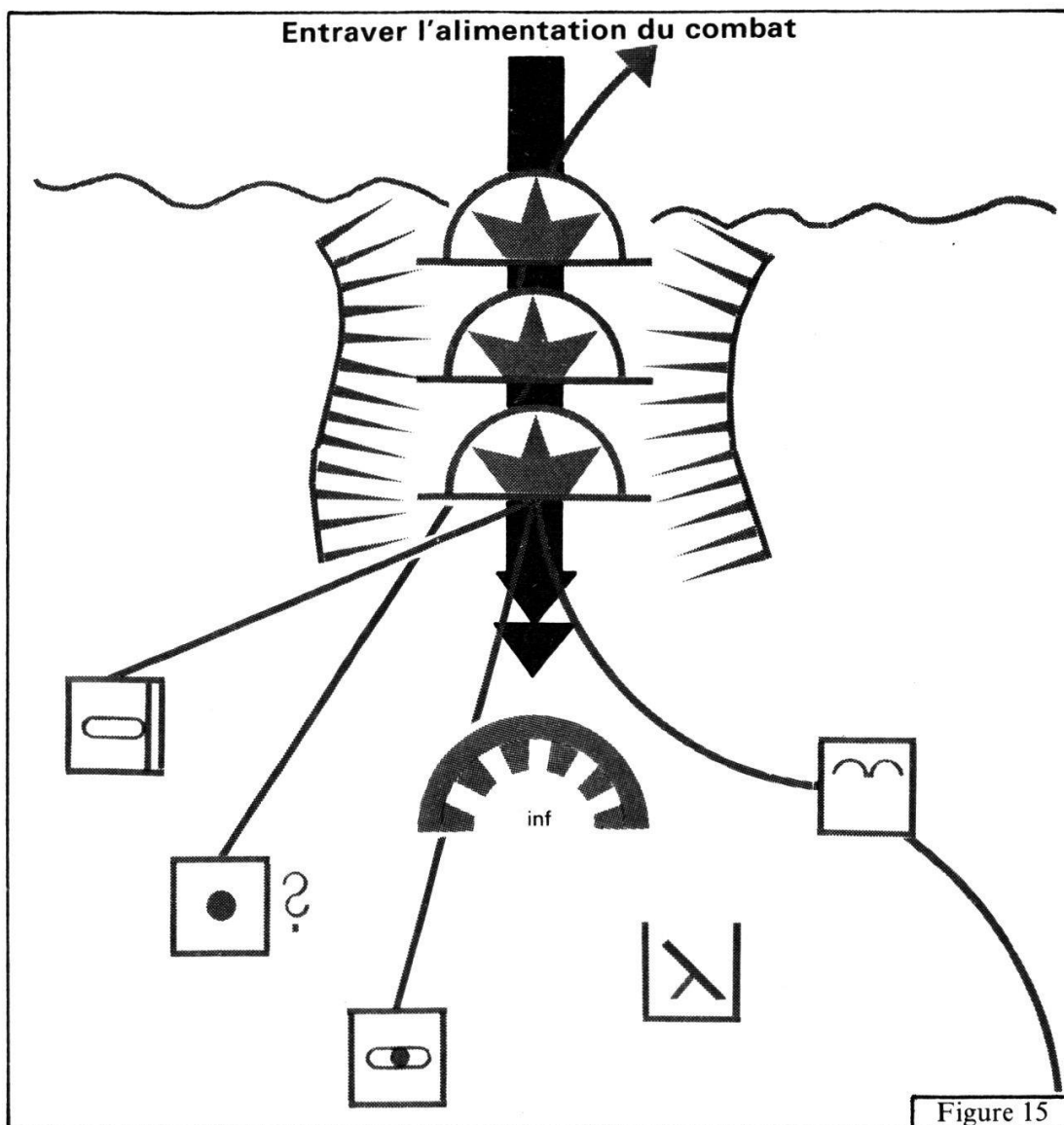
Dans le secteur frontière, les lance-mines de forteresse peuvent être utilisés initialement de la même manière à la frontière même. Ils ne sont guère repérables. Mais, comme ils ne sont pas mobiles, leur feu doit être réparti d'une manière adéquate entre les différents commandants tactiques.

But numéro 2 :

Freiner l'approche et le renfort des forces adverses (fig. 15)

Lorsque cette mission doit être exécutée avant la phase décisive proprement dite, l'artillerie non blindée est à nouveau réduite au silence pour des raisons de camouflage. Il est donc indispensable de recourir également alors à l'artillerie de forteresse, aux lance-mines de chars et à l'artillerie blindée.

Si la mission de freinage revêt une ampleur plus vaste, il faut utiliser l'aviation d'intervention au sol. Celle-ci peut agir exceptionnellement à l'intérieur d'un secteur défensif. Dans ce cas, l'appui direct est conduit



par des postes directeurs d'aviation. L'engagement sur des buts situés au-delà de la limite avancée du secteur défensif est plus fréquent. Cet appui indirect est conduit par le chef de l'aviation du corps d'armée.

L'interruption du flux des forces adverses se révèle particulièrement utile lors de crises du combat défensif. Mais, en de telles circonstances, les armes à trajectoires courbes sont pleinement engagées. Si le secteur est d'une certaine importance, le chef à l'échelon opératif utilisera ses crédits d'aviation pour des missions de verrouillage au sol. Là aussi, l'engagement s'effectuera là où l'adversaire peut être frappé de la manière la plus efficace, c'est-à-dire sur des obstacles naturels et des ouvrages

minés. Pour se frayer un passage, l'adversaire doit engager des moyens non blindés et se présenter alors comme but « mou ». Cet engagement de l'aviation est planifié dans une large mesure déjà en temps de paix. A cet effet, les actions d'interdiction qui entrent en ligne de compte sont cataloguées d'une manière systématique, préparées minutieusement et exercées.

But numéro 3:

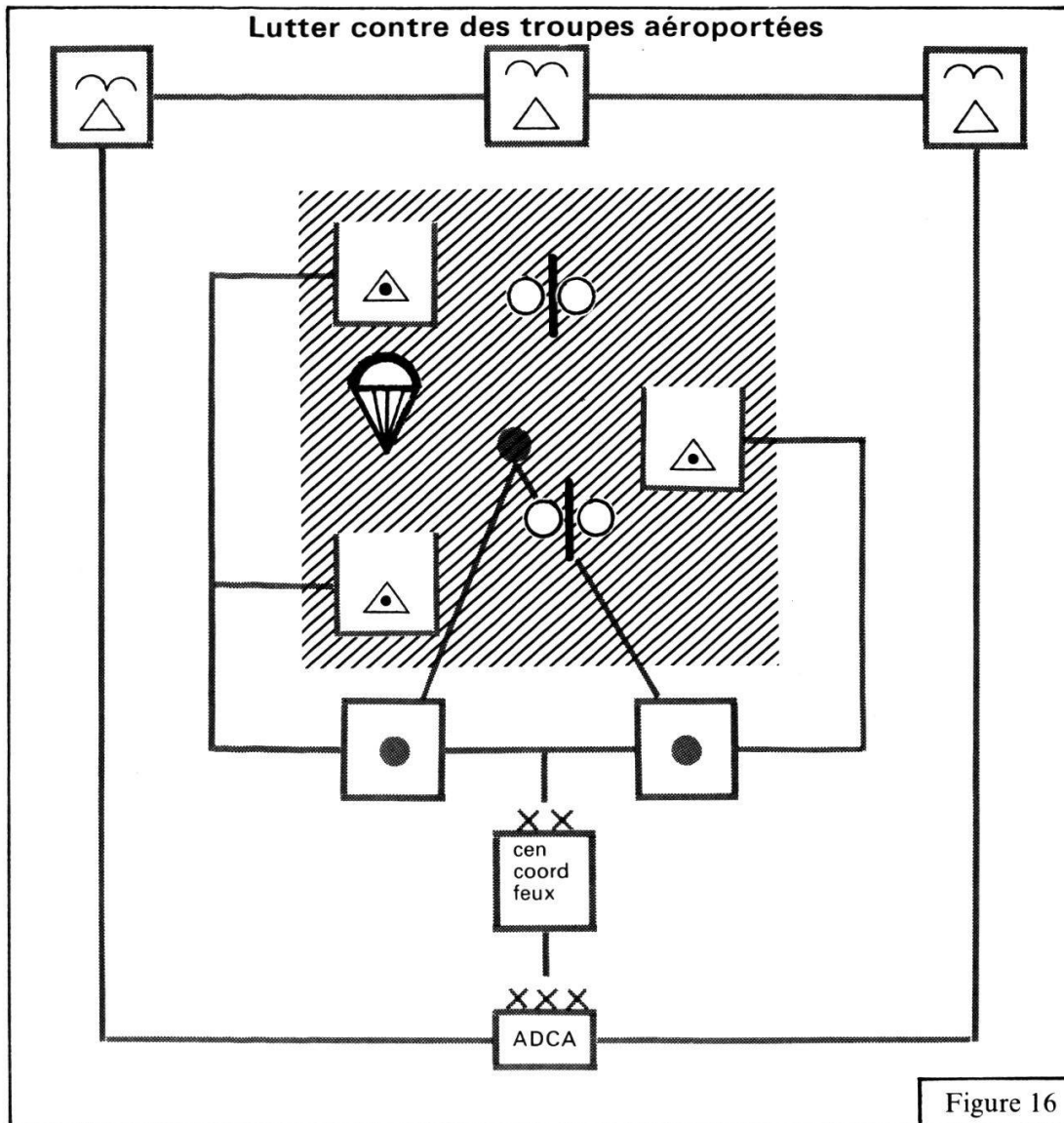
Lutte contre les aéroportés (fig. 16)

Les actions aéroportées diffèrent par leur importance, les moyens de transport utilisés et les modalités d'exécution. Mais elles ont ceci de commun qu'elles offrent toujours une série de buts « mous » au moment de la phase d'atterrissage et juste après. Dans ces circonstances, les armes d'appui lourdes jouent un rôle décisif. Le commandant tactique attend en particulier de son artillerie :

- qu'elle réagisse immédiatement par le feu ;
- qu'elle combatte le plus grand nombre possible de buts au moyen de volées qui se succèdent rapidement ;
- qu'elle conduise le feu d'une manière indépendante jusqu'à ce que les ripostes planifiées puissent être déclenchées et que les armes d'appui puissent être engagées d'une manière coordonnée.

Ces impératifs tactiques ont les conséquences suivantes en ce qui concerne l'organisation et les modalités techniques :

- La totalité du secteur de défense doit être surveillée par un réseau d'observation permanent sans faille.
- Il faut installer les postes d'observation de telle manière qu'ils puissent survivre même aux feux de préparation massifs qui précéderont vraisemblablement une action verticale d'importance.
- Une partie au moins de l'artillerie divisionnaire doit couvrir en permanence les secteurs menacés.
- La conduite de l'artillerie s'effectue en fonction de la situation aérienne, telle qu'elle est communiquée par la centrale d'engagement du commandement des troupes d'aviation et de DCA, et complétée par un réseau d'observation tactique qui ne doit présenter aucune



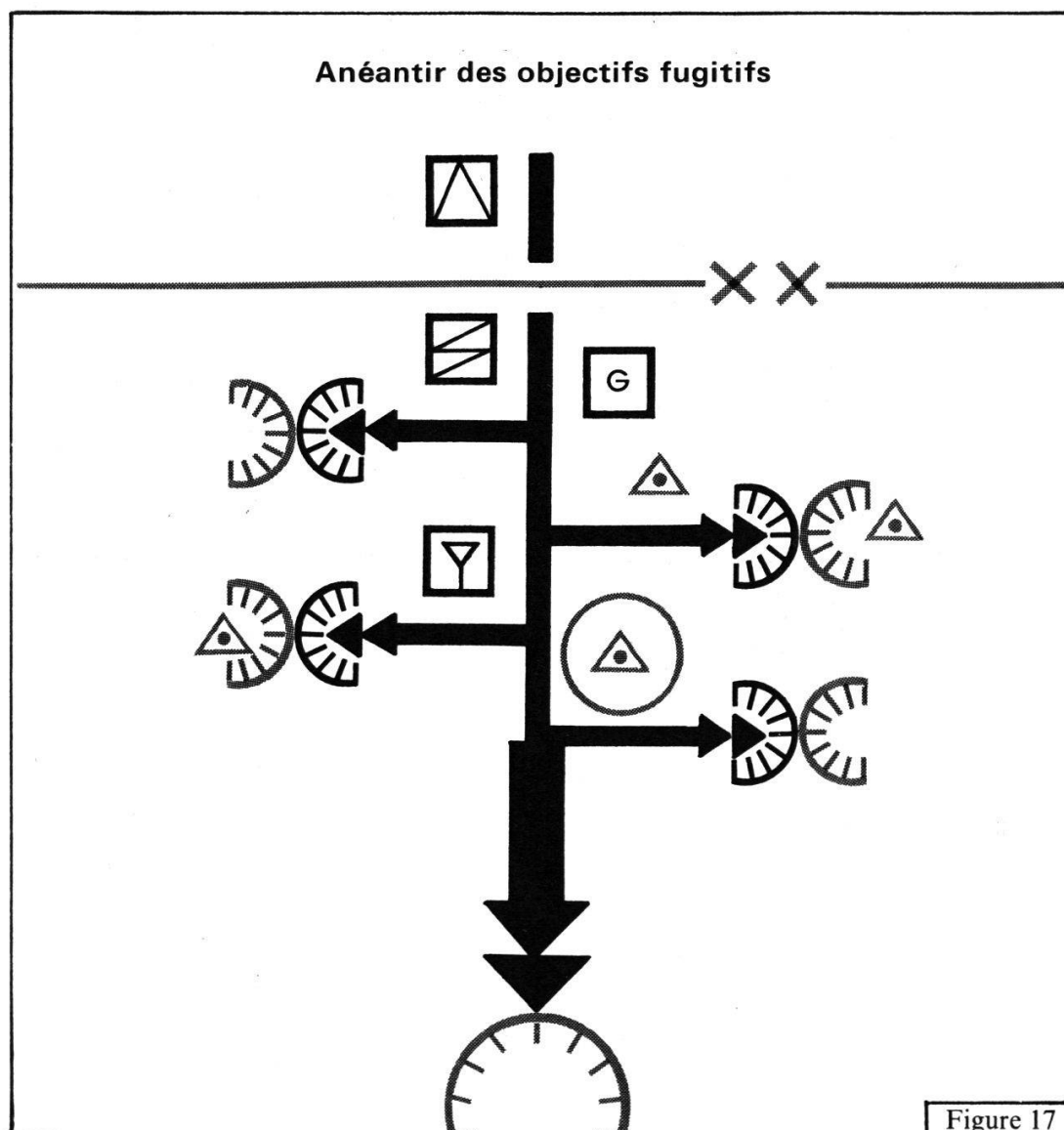
lacune. A ce réseau sont rattachés les commandants de tir de l'artillerie, l'organisation d'observation de la DCA, le cas échéant des postes d'observation supplémentaires des troupes au sol, de même que les postes d'observation et d'écoute de l'aviation. Ainsi, le centre de coordination des feux de la division devrait être renseigné suffisamment tôt au sujet d'actions aéroportées imminentes ou déclenchées et ordonner à temps la préparation totale au combat.

- Afin d'être en mesure de réagir immédiatement par le feu, les commandants de tir de l'artillerie doivent disposer de la compétence de tir. Ils deviennent ainsi temporairement des commandants tactiques.

But numéro 4:

Anéantissement d'objectifs fugitifs rentables (fig. 17)

Dans le combat défensif, l'engagement de l'artillerie à direction centralisée doit satisfaire aux exigences de la division du travail. La mission primaire des formations de combat ne doit donc pas être en même temps la mission primaire de l'artillerie. Si l'attaquant est arrêté par nos positions défensives, des buts pourront se révéler dans la profondeur du champ de bataille, qui ne pourront pas être combattus par les moyens des formations de défense. Grâce à une certaine capacité d'observation



sectorielle, l'artillerie est en mesure de s'occuper de tels objectifs. Des buts de différente nature, souvent «mous», apparaîtront en nombre, surtout lorsque l'adversaire aura pénétré dans le secteur de défense et que nos troupes se seront retirées et auront passé à la guerre de chasse. De telles situations tactiques peuvent être voulues et planifiées, par exemple en secteur frontière; mais elles peuvent aussi être imposées par les circonstances. Dans ces circonstances, il devrait s'agir le plus souvent de feux lointains, à l'égard desquels il faut cependant observer une certaine réserve. Il n'en reste pas moins que l'engagement contre ces buts éloignés se révèle parfois très rentable.

But numéro 5:

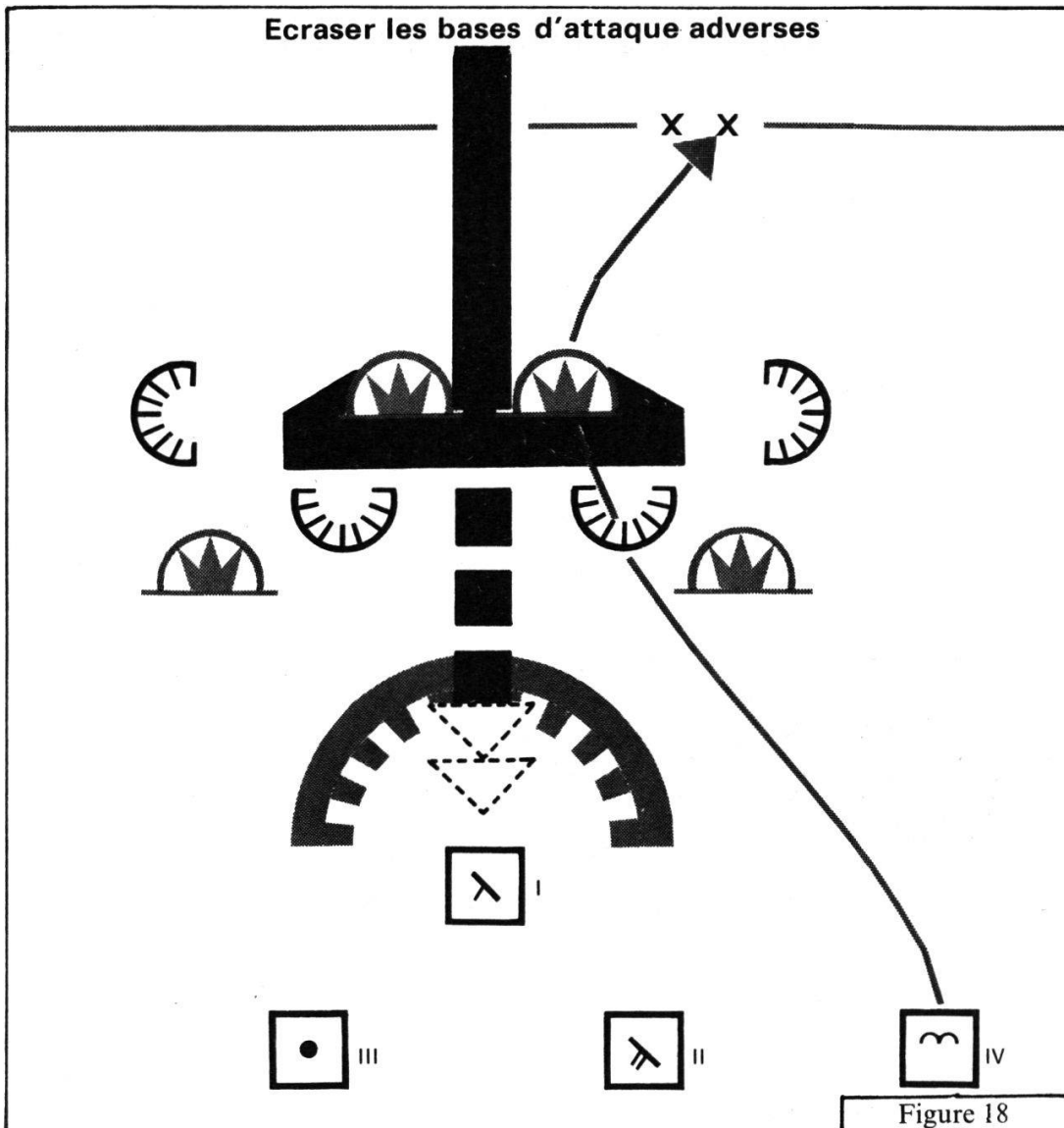
Briser les bases d'attaque et de feu adverses (fig. 18)

Dans la mesure où de tels objectifs se trouvent englobés par la zone d'efficacité des armes lourdes d'infanterie et de l'artillerie de forteresse, il s'agit là d'une forme d'engagement prioritaire.

S'il s'agit de buts lointains, ce qui a été exposé ci-dessus quant aux objectifs fugitifs rentables s'applique également ici, en ce qui concerne l'artillerie.

Les bases de feu de l'adversaire constituent cependant souvent des buts «durs», par exemple les échelons blindés arrière qui sont avancés pour fournir un appui direct. Contre de tels buts, les obus fumigènes et incendiaires de l'artillerie rendent de bons services: l'adversaire est au moins aveuglé et peut être contraint à changer de position.

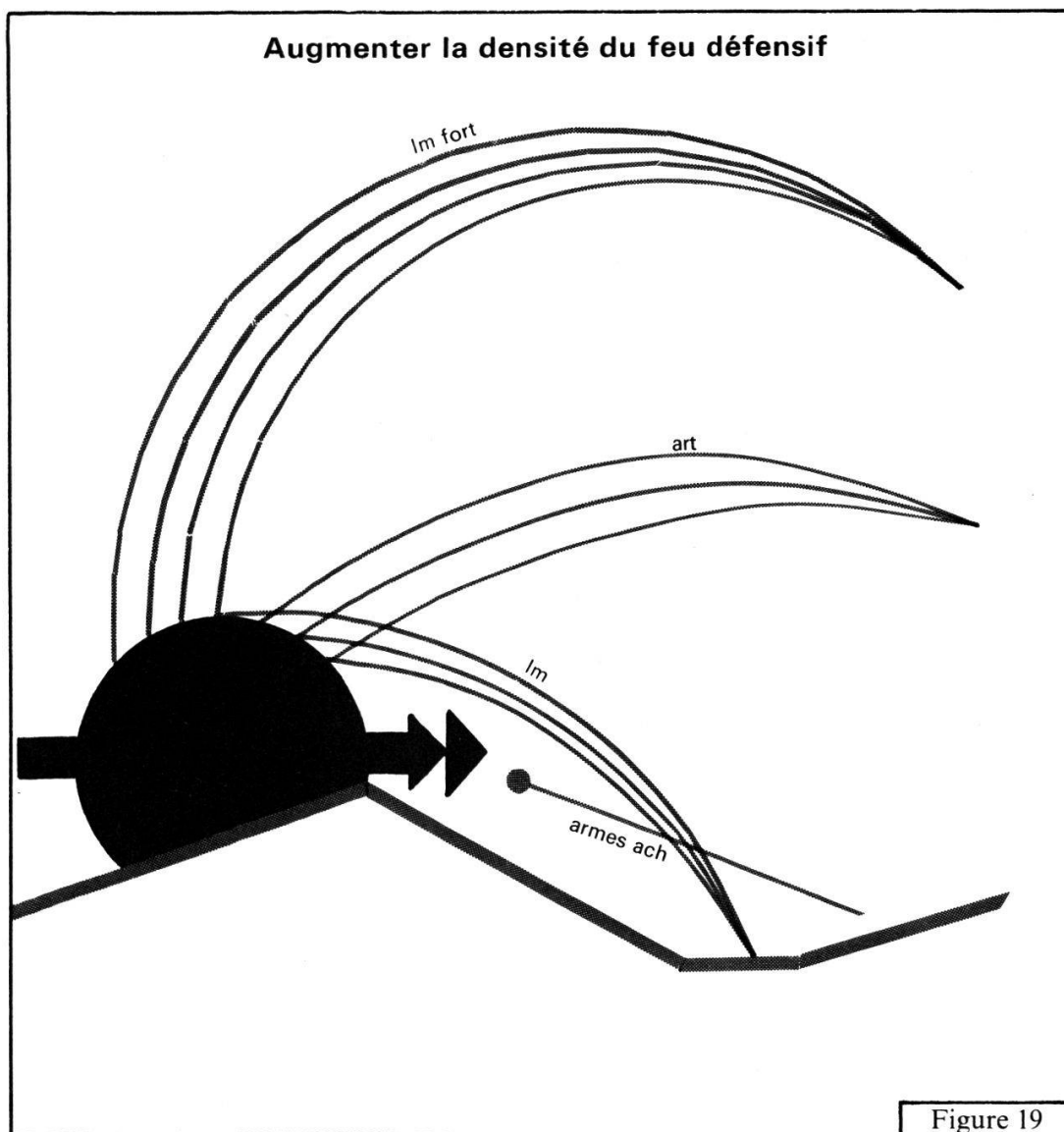
Aussi longtemps que nous disposerons encore d'un assez grand nombre d'avions d'intervention au sol relativement anciens, leur engagement contre des bases de feu de l'adversaire, soit à l'intérieur du secteur de défense, soit devant sa limite avancée, devrait rester rentable. Notre artillerie ne pourra tirer des feux de contre-batterie qu'exceptionnellement. L'engagement de nos aviateurs contre des bases de feu proches du front comporte pour nos appareils des risques relativement restreints («coups-de-main aériens»). Leur efficacité pourrait être notable, surtout avec des bombes incendiaires contre des positions d'artillerie.



But numéro 6:

Augmenter la densité des feux des points d'appui et des barrages (fig. 19)

Il s'agit de rendre plus dense le feu défensif. En principe, comme nous l'avons vu, les positions défensives se trouvent à contre-pente ou aux passages obligés. La portée du feu de barrage des armes à trajectoire tendue est donc limitée à la ligne des crêtes. Pour combattre les nombreux objectifs au-delà de cette ligne, le feu des lance-mines légers est à peine suffisant. Si l'artillerie de forteresse ne peut agir avec des feux



préparés ou si l'on se trouve en dehors de sa zone d'efficacité, on devra forcément superposer le feu de l'artillerie de campagne à celui des positions défensives. Après, il s'agira forcément de feux de barrage sur des obstacles, mais surtout de feux concentrés sur l'adversaire massé devant la ligne des crêtes. Au nombre des feux de cette catégorie, il faut enfin compter tous les feux d'urgence des lance-mines et de l'artillerie qui sont préparés sur les compartiments de terrain dans lesquels l'adversaire peut s'approcher à couvert des positions défensives.

But numéro 7:

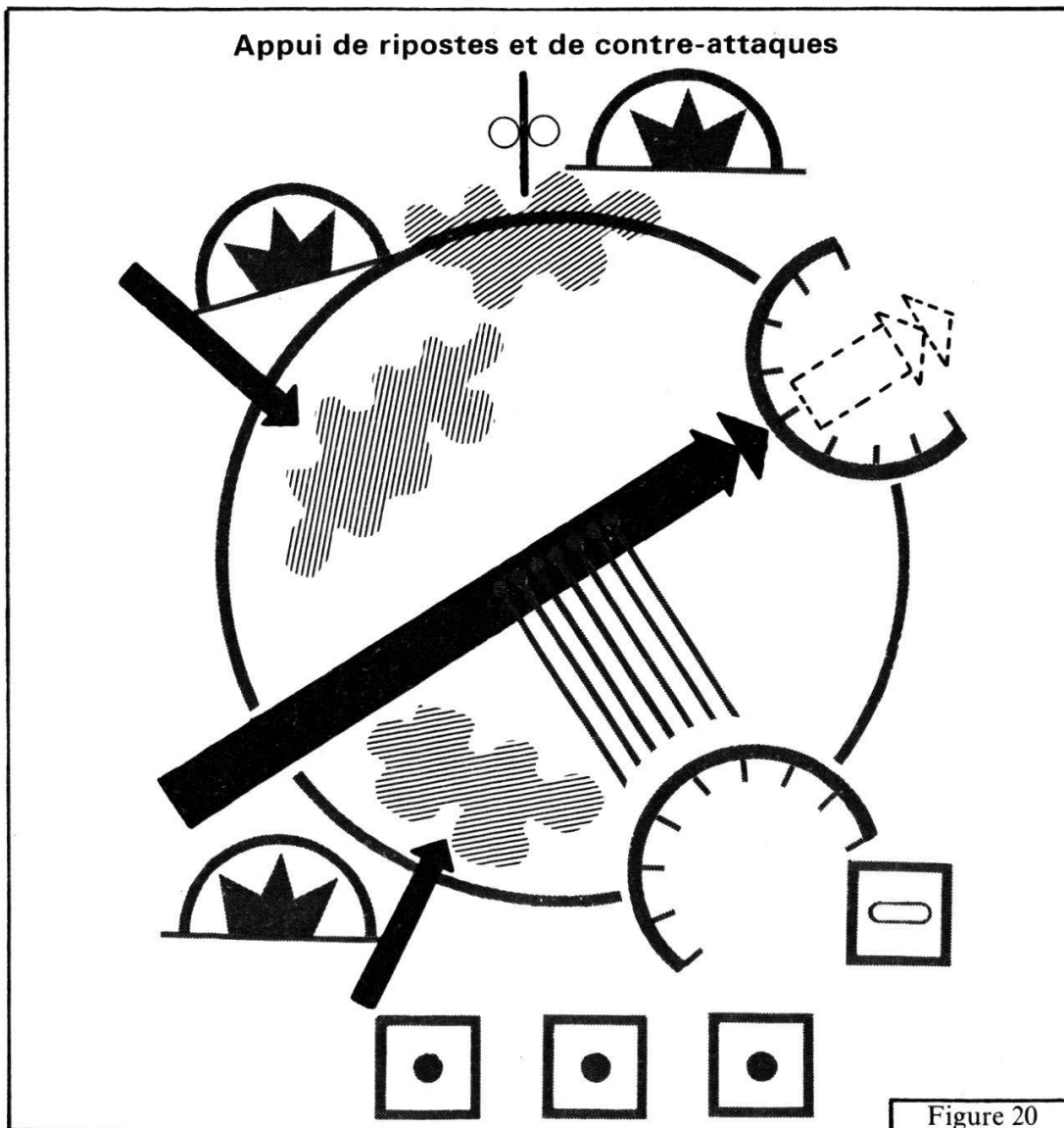
Appui de nos propres attaques

La réaction offensive doit permettre de faire tourner à notre avantage la phase défensive. Mais le problème est que, normalement, l'attaque est déclenchée précisément au moment où les autres composantes de la défense combinée, c'est-à-dire la défense et le feu, sont mises le plus à contribution. Vu le nombre limité de nos moyens d'appui lourds, la plupart des grandes unités ne dispose guère de réserves de feux. Seules les divisions mécanisées sont en mesure de réserver un groupe d'obusiers blindés par régiment de chars.

D'un autre côté, il importe d'appuyer les actions offensives d'une manière aussi massive que possible et de les conduire au succès.

Les conséquences de ces exigences contradictoires quant aux moyens d'appui sont les suivantes:

- La planification de nos actions offensives (ripostes et contre-attaques) doit indiquer clairement si l'on peut renoncer aux moyens de feu de l'échelon supérieur. On peut, par exemple, exécuter avec succès des actions d'infanterie sous forme de coups de main ou d'attaques de nuit sans appui de feu. Dans ce cas, les moyens d'appui peuvent poursuivre l'exécution d'autres missions.
- Les actions plus importantes, par exemple les ripostes mécanisées, ont besoin d'un abondant appui de feu d'artillerie ou de lance-mines de char. Il sert principalement à cloisonner le secteur d'engagement. Il s'agit, en priorité, d'un feu de protection ou d'aveuglement qui doit se renouveler durant toute l'action. C'est par le feu des armes à trajectoire tendue que le combat des chars lui-même est conduit et que la décision est obtenue; dans ce genre de combat, les armes à trajectoire courbe ne sont pas adéquates (*fig. 20*).
- Pour ces motifs, tant que se déroule l'action offensive, il faut réduire au minimum indispensable la participation des armes lourdes d'appui au feu défensif proprement dit et à toutes autres missions. Cela exige de la souplesse dans la conduite du feu d'appui mais aussi de la compréhension de la part des défenseurs pour les besoins de l'action offensive, dans l'intérêt de l'ensemble.



Conclusions

Comme notre défense antichar et nos armes d'appui sont encore insuffisamment dotées en moyens lourds et à longue portée, nous devons appliquer rigoureusement les principes généraux de la conduite du combat en ce qui concerne l'utilisation du feu, à savoir:

1. Anéantissement de l'adversaire:

Il faut vouloir toucher et gagner le duel en touchant le premier.

2. **Liberté d'action:**

Il faut se dévoiler aussi tard que possible en ouvrant le feu au dernier moment; utiliser au maximum la mobilité des armes et des trajectoires.

3. **Surprise:**

Il faut rester à la contre-pente; tomber dans le flanc de l'adversaire en ripostant au moment défavorable pour lui; utiliser les armes d'appui pour combattre des buts «mous» dans la profondeur.

4. **Concentration des forces:**

Il faut conduire le combat des différentes armes en divisant le travail d'une manière optimale et fonctionnelle; attribuer une valeur combattive suffisante aux dispositifs de défense antichars.

5. **Economie des forces:**

Il faut tirer des volées brèves au moyen d'un nombre de pièces approprié; les quelques chars dont nous disposons ne doivent pas se «brûler» en terrain ouvert; ils doivent, eux aussi, rechercher la surprise par le feu.

6. **Utilisation du terrain:**

Il faut appliquer le feu surtout là où l'adversaire est ralenti par des obstacles; grâce aux forces mobiles, porter le feu à proximité de l'adversaire.

7. **Unité de l'action:**

Il faut planifier d'une manière logique le combat par le feu et conduire l'artillerie d'une manière centralisée.

8. **Simplicité de l'action:**

Il faut organiser le commandement d'une manière claire et régler les délégations de compétence sans équivoque; comme elle est une forme de combat difficile, la défense combinée doit être préparée consciencieusement à tous les échelons.

En résumé, la défense combinée, par une judicieuse articulation des forces, est particulièrement apte à procurer le succès dans le combat contre un adversaire mécanisé et aérotransporté. L'élément «feu» y joue un rôle décisif.

F.K./P.R.